

Expert-comptable,
avocat, notaire,
simplifiez
et sécurisez
les formalités
de vos clients



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

PAYS DE LA LOIRE

Appui métier sur la qualité artisanale et qualification professionnelle



Bénéficiez de **conseils personnalisés** sur l'activité de votre client.

- Aide au choix du **libellé de l'activité**
- Analyse de la situation du client pour **qualifier la nature artisanale** de son activité
- Vérification de la **qualification professionnelle**
- Identification pour le client des **modalités d'obtention et d'utilisation** de sa qualité d'artisan et du titre de maître artisan ou artisan d'art

Les **+** de cette offre

- + **Une expertise métier** adaptée aux formalités de vos clients
- + **Suivi sur-mesure** par un conseiller dédié



Tarif / dossier
75 € HT

Formalités

Accompagnement ponctuel

Vous avez un volume important de dossiers ? **Gagnez du temps**, bénéficiez de l'expertise des CMA pour gérer les formalités de vos clients !

- **Prise en charge complète** des formalités de vos clients : de la constitution du dossier à l'aboutissement de la formalité
- **Conseils personnalisés** sur le libellé de l'activité, la qualité artisanale et la qualification professionnelle de vos clients avec notamment les modalités d'obtention et d'utilisation de leur titre d'artisan / maître artisan / artisan d'art.

Les **+** de cette offre

- **Traitement prioritaire** des formalités en ligne de vos clients
- **Intervention**, si nécessaire, auprès des organismes tiers comme l'Urssaf, le Greffe, le Service des Impôts, etc. pour résoudre les éventuelles difficultés.



Tarif / dossier

160 € HT

Droits légaux non inclus

Formalités

Accompagnement continu

Bénéficiez toute l'année de l'expertise des CMA pour un **accompagnement privilégié** sur les formalités de vos clients.

- - 30 % sur notre offre « **Formalités Accompagnement ponctuel** » (112 € HT par dossier au lieu 160 € HT)
- **Temps de conseil personnalisé**, chaque mois, pour répondre à vos questions



Les + de cette offre

- + Un interlocuteur dédié à votre écoute
- + Accès à des **conférences ou webinaires** en fonction des actualités : réglementation, points clés pour optimiser la gestion des formalités...



Tarif / mois
70 € HT



Pourquoi choisir la CMA Pays de la Loire pour vos démarches ?

Acteur référent dans l'accompagnement aux entreprises, la CMA Pays de la Loire accompagne près de **9500 entrepreneurs** chaque année. Un conseiller vous accueille au plus près de votre activité **partout en région**.

Le réseau des CMA vous propose l'appui d'un expert pour les formalités de vos clients.

La CMA Pays de la Loire, c'est aussi **990 collaborateurs**, experts pour :

- **Accompagner, conseiller et former** les artisans tout au long de la vie de leur entreprise, de la création à la cession
- **Former de futurs artisans grâce à l'apprentissage**
- **Accompagner les collectivités dans le développement de l'artisanat local**



9 500

entreprises accompagnées chaque année



26 000

formalités



990

experts

Un réseau de proximité

Pour être accompagné, poussez la porte de votre chambre de métiers
et de l'artisanat ou contactez directement votre conseiller CMA sur :
artisanatpaysdelaloire.fr



Rendez-vous
dans votre CMA :

Loire-Atlantique

5, allée des Liards
SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE
02 51 13 83 00

Maine-et-Loire

5, rue Darwin
ANGERS
02 41 22 61 00

Mayenne

39, quai André Pinçon
LAVAL
02 43 49 88 88

Sarthe

5, cour Etienne- Jules Marey
LE MANS
02 43 74 53 53

Vendée

35, rue Sarah Bernhardt
LA ROCHE-SUR-YON
02 51 44 35 00



Chambre
de **Métiers**
et de l' **Artisanat**

PAYS DE LA LOIRE